

VALORISER  
LE TERRITOIRE

# 19

ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
TERRITORIAL GRAND PARIS  
GRAND EST

**Emploi, insertion,  
formation : quels  
enjeux à l'échelle de  
l'EPT Grand Paris  
Grand Est ?**



## LES AUTEURS



**Florine Colombet**

*florine.colombet@administrateur-inet.org*



**Charles Jacob-Poinsard**

*charles.jacobpoinsard@administrateur-inet.org*



**Mathilde Trevisiol**

*mathilde.trevisiol@administrateur-inet.org*



**Frédéric Triviaux**

*frederic.triviaux@administrateur-inet.org*

---

## TUTEUR AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

**François Lansiard**

Directeur général des services



## CONTEXTE

**L'**établissement public territorial Grand Paris Grand Est (EPT) a été créé au 1er janvier 2016, en application de la loi NOTR(e) du 7 août 2015, dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris. Les EPT diffèrent des EPCI de droit commun, en raison des compétences détenues et des modalités de financement.

En complément des compétences obligatoires définies par la loi, l'EPT Grand Paris Grand Est exerce des missions en matière d'emploi, d'insertion et de formation, pour le compte des communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil. La compétence reste dévolue au niveau communal dans les autres communes du territoire.

La fragilité juridique de cette organisation, entérinée par l'État, et la volonté de renforcer l'intégration territoriale dans le cadre du nouveau mandat, ont conduit l'exécutif de l'EPT à engager une réflexion sur les enjeux du territoire en matière d'emploi, d'insertion et de formation, et sur les modalités opérationnelles nécessaires afin d'y apporter une réponse.



## PROBLÉ- MATIQUE

→ Constitué de 14 communes urbaines, péri-urbaines et rurales, le territoire de Grand Paris Grand Est possède une fonction résidentielle forte, avec un tissu pavillonnaire ponctué de grands ensembles. Deux pôles économiques principaux s'imposent dans ce bassin de vie qui demeure tourné vers l'extérieur sur le plan économique.

Relativement atone, l'écosystème de l'emploi et de l'insertion affiche un déficit en matière de structures d'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi les moins qualifiés, notamment en ce qui concerne le secteur de l'insertion par l'activité économique.

Le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Missions locales, Cap Emploi) et les collectivités territoriales déploient des actions qui manquent de coordination, couvrant imparfaitement les besoins des habitants, dont les évolutions demeurent mal perçues.

Face à ce diagnostic, l'EPT et les communes du territoire s'interrogent sur la manière de faire évoluer la mise en œuvre de la compétence emploi-insertion-formation, afin d'offrir une action plus efficace aux demandeurs d'emploi. Comment mieux articuler l'action des partenaires et à quelle échelle? Comment garantir un service de proximité qualitatif aux usagers dans le cadre d'une stratégie territoriale commune?



## DES CLÉS POUR AGIR

→ Dans le contexte d'un EPT disposant d'une faible antériorité intercommunale, la mission a mis en lumière plusieurs préalables pouvant concourir à la réussite d'une intégration croissante en matière d'emploi, d'insertion et de formation :

- > déterminer une ambition commune;
- > doter la démarche de moyens et d'un portage politique et administratif clair;
- > renforcer le lien opérationnel entre la structure intercommunale et les communes;
- > placer l'action de proximité au centre des préoccupations;
- > avancer pas à pas.

La mission a permis de proposer 3 niveaux d'ambition, adaptés au contexte institutionnel, permettant d'intégrer davantage l'action des communes, de l'EPT et des partenaires sur-le-champ de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

### ANIMER

- > Se connaître, connaître l'écosystème
- > Travailler en réseau, entre communes et EPT : partager l'information

### FAIRE ENSEMBLE

- > Se coordonner, entre communes et EPT : définir des outils partagés et actions communes
- > Assurer une cohérence territoriale : définir des feuilles de route thématiques

### FAIRE PLUS

- > Évaluer les besoins transversaux à l'échelle du territoire : définir des logiques de filière en lien avec le développement économique
- > Atteindre une taille critique et déployer une offre de service supplémentaire
- > Renforcer la visibilité du territoire et enrichir l'écosystème



## LES CHIFFRES

# 14

communes, de 5 000 à 70 000 habitants

# 400 000

habitants sur le territoire de Grand Paris  
Grand Est

# 105 000

emplois sur le territoire, principalement  
dans le secteur tertiaire

# 18%

de la population du territoire résidant  
dans un quartier prioritaire (QPV)

# 5

freins majeurs à l'emploi constatés sur  
le territoire : la mobilité, le niveau de  
qualification, la maîtrise de la langue  
française, la maîtrise des outils numériques  
et la garde d'enfant



## ALLER PLUS LOIN

→ Encadrement juridique des EPT : article L5219-5  
du Code général des collectivités territoriales

EPT Grand Paris Grand Est :

[www.grandparisgrandest.fr](http://www.grandparisgrandest.fr)

→ Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de  
Longue Durée : [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

→ Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi :  
[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)